

Communiqué de presse

04 mars 2016 - N°06

SCOR annonce la publication de son Document de référence 2015

SCOR informe que son Document de référence 2015 a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2016.

Ce document est disponible sur le site Internet de la société à l'adresse www.scor.com. Des exemplaires du Document de référence 2015 sont également disponibles au siège de SCOR :

5 avenue Kléber
75795 Paris cedex 16

Les informations suivantes sont intégrées dans le Document de référence :

- le rapport financier annuel 2015 ;
- le rapport sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration et les procédures de contrôle interne ;
- le communiqué relatif aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes.

*

* *

Contacts

Marie-Laurence Bouchon

Directrice de la Communication

+33 (0)1 58 44 76 10

mbouchon@scor.com

Bertrand Bougon

Head of Investor Relations
& Rating Agencies

+33 (0)1 58 44 71 68

bbougon@scor.com

<http://www.scor.com/>

[Galerie Photo SCOR](#)

Twitter : [@SCOR_SE](#)

Communiqué de presse

04 mars 2016 - N°06

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2015 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2016 sous le numéro D.16-0108 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du cours des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations.

Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ». De plus, elles ne doivent pas être considérées, interprétées ou analysées en remplacement ni en lien avec les résultats MCEV, qui font référence aux Market Consistent Embedded Value Principles (Copyright© Stichting CFO Forum Foundation 2008) publiés par le CFO Forum. Certains postes du bilan de l'exercice précédent ont été reclassés afin qu'ils soient cohérents avec les données de l'exercice actuel. Les résultats financiers de l'exercice 2015 indiqués dans le présent Document de référence ont été audités par des auditeurs indépendants de SCOR. La somme des données chiffrées présentées dans le présent Document de référence peut ne pas correspondre exactement au total indiqué dans les tableaux et le texte. Les pourcentages et variations en pourcentages sont calculés sur la base de données chiffrées complètes (comprenant également les décimales) ; c'est pourquoi, le présent Document de référence peut contenir de légères différences dans les sommes et pourcentages en raison de valeurs arrondies.

Les résultats définitifs du Groupe en matière de solvabilité doivent être soumis aux autorités de supervision d'ici juillet 2016 et risquent de différer des estimations explicitement ou implicitement données dans ce Document de référence.